

1^{er} Tournoi Flash du Monas

Mercredi 7 mai 2025 de 19h à 23h
Séniors NC, P, D9, D8 / DH et DD

REGLEMENT PARTICULIER

1. N° d'autorisation : en cours
2. Juge Arbitre : M Sébastien Lagardère
3. Le tournoi se déroulera conformément aux règles de la FFBad et selon le règlement intérieur du tournoi.
4. Tout participant doit être licencié à la FFBad et doit être en mesure de présenter sa licence 2024-2025 le jour de la compétition.
5. La compétition accueillera, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits, les disciplines Doubles Hommes et Doubles Dames. Séniors de NC à D8 et pour les jeunes dès la catégorie Minimes (à partir de P10 jusqu'à D8).
6. Toutes les séries seront constituées, dans la mesure du possible, de poule unique de 4. Sont prévues : 5 Séries de DH soit 20 paires et 4 séries de DD soit 16 paires avec un maximum de 72 joueurs.
7. Afin de favoriser l'hétérogénéité des clubs au sein des séries, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de paires pleines du même club à 2. Ainsi à la fin des inscriptions, si une série compte plus de 2 paires pleines du même club, la dernière paire inscrite sera placée en liste d'attente et la prochaine paire sur liste d'attente sera intégrée à la série.
8. Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier l'ordre des matchs en cas de nécessité, en accord avec le Juge Arbitre.
9. Le tournoi se déroulera sur une seule salle et sera organisé avec le logiciel Badnet.
10. La date limite d'inscription est fixée au lundi 21 avril 2025 23h59. Les tableaux seront constitués le lundi 28 avril 2025 (classements pris en comptes au lundi 21 avril 2025). Les convocations seront envoyées à l'adresse mail du responsable (via Badnet) et disponible sur le site d'hébergement de la compétition (Badnet).
11. Le montant des droits d'engagement est de 10 € par joueur (y compris droits d'engagement fédération). Paiement en ligne sur Badnet à l'inscription. En cas de forfait, aucun remboursement ne sera effectué après constitution des tableaux sauf cas de force majeure prévu au règlement des compétitions. En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les droits engagés seront entièrement remboursés.
12. L'inscription au tournoi (par les différents clubs) doit se faire sur Badnet ou Ebad. Toute autre inscription (papier, e-mail, sms ...) ne pourra être prise en compte.
13. Les volants sont à la charge des joueurs. Chacun devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match. Volants officiels du tournoi (en vente dans le gymnase) : RSL Tournay grade 1.
14. Les horaires des matchs seront affichés dans la salle, mais ne le seront qu'à titre indicatif. Les joueurs doivent se tenir prêt à jouer 60 minutes avant l'horaire prévu.
15. Tout joueur absent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match pourra être disqualifié par le Juge Arbitre.

16. Tout joueur désirant s'absenter de la salle doit en avertir le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié.
17. Les matchs seront en auto-arbitrage.
18. Le match devra commencer 3 minutes après l'appel ; temps d'échauffement, de mises en tenues et d'essai des volants inclus.
19. Le temps de repos minimal entre 2 matchs est de 20 minutes. Il pourra être réduit en accord avec les intéressés et sous réserve d'acceptation par le Juge Arbitre.
20. Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés, les arbitres, les membres du comité d'organisation et les entraîneurs entre deux sets et lors de la pose à 11 points.
21. Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation auprès du Juge Arbitre.
22. Tout volant touchant le plafond ou l'infrastructure durant l'échange sera considéré comme « faute » et sera remis 2 fois à l'engagement.
23. Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBad sera exigée.
24. Les joueurs peuvent s'inscrire « en recherche » dans un tableau de double, sans assurance de se voir attribuer un partenaire. Si tel est le cas, le joueur sera remboursé de ses droits d'inscription pour le tableau concerné.
25. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, accidents ou incidents à l'intérieur ou aux abords de la salle.
26. Le Juge Arbitre est désigné par le comité directeur. Il est en droit de prendre toute décision qu'il estimera utile pour garantir le bon déroulement du tournoi et en particulier de modifier les tableaux pour tenir compte d'éventuels forfaits. Ses décisions sont sans appel.
27. Chaque participant au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera et postera, dans les délais impartis, les pièces justificatives à la Commission Régionale des Tournois de la Ligue de Badminton.
28. Le présent règlement sera affiché dans la salle, toute participation à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Le Comité d'Organisation